

---

**Conseil Municipal des Jeunes**

**COMMISSION CADRE DE VIE**

*Date : Jeudi 21 novembre – 18 Heures – salle des Mariages*

---

**Etaient présent.es**

- 11 Elu.es Jeunes CMJ (voir feuille d'émargement)
- Dolores ADAMSKI
- Brahim SAADI
- René MARTIN
- Marie BERLING (La Boite à Moustiques)
- Emmanuelle HEHN

**Ordre du jour :**

- **Projet piège à moustiques : Rencontre avec Marie BERLING, Entomologiste et chargée de recherche et Développement à La Boite à Moustiques.**
- **Point sur le projet de fresques devant les écoles**

➤ **Projet piège à moustiques :**

Projet né du constat de l'augmentation de la population de moustiques sur Tullins ces dernières années. Souhait d'agir pour limiter leur prolifération et les nuisances pour les habitant.es.

La boite à Moustiques : startup installée sur le territoire depuis 2021.

A Tullins : fabrication, conception et recherche. A Toulouse : marketing et commercial.

**Marie : Fonctionnement d'un piège** → Le piège va agir par bio mimétisme en reproduisant l'odeur humaine, le CO<sup>2</sup> que l'on rejette en expirant. On ajoute également un attractif qui imite l'odeur de la transpiration humaine.

Un ventilateur les aspire et les emprisonne dans un filet. Un système conique les empêche de ressortir.

**Pas de nuisance sonore.** Un léger bruit du ventilateur peut s'entendre si l'on se trouve près du piège.

Le piège peut fonctionner en mode automatique ou être programmé pour diffuser plus de gaz à certaines heures (programmation de plages horaires spécifiques ou un mode ++ diffusant plus de CO<sub>2</sub> à certains horaires).

Sur Tullins, un piège peut piéger environ 100 moustiques par jours. L'idée est de faire diminuer la population à moyen terme et pas de s'en servir de répulsif à l'instant T.

**Question :** les pièges fonctionnent-ils avec les aoutas ? → Les aoutats étant des acariens, ils ne seront pas piégés. Mais le piège peut attirer d'autres insectes volants type moucherons s'ils sont attirés par le CO<sub>2</sub>. Certains moucherons piqueurs (culicoïdes) sont appelés à tort aoutats. Ces derniers attirés par le CO<sub>2</sub> peuvent potentiellement être piégés mais aucun test n'a été mené pour vérifier à ce jour.

**Les lieux de vie du moustique :** lieux frais, végétalisés, humides, à proximité d'eau stagnante pour la ponte.

La femelle seule pique, pour nourrir ses petits et ainsi se reproduire.

Il existe des moustiques dits communs, actifs la nuit et des moustiques tigres, actifs la journée. Ces derniers se déplacent dans un rayon de 100 à 150 m de leur lieu de naissance.

**Où installer un piège :** plutôt à l'ombre, près de la végétation à 5-10 mètres de la zone à protéger.

**Attention : nécessite un accès à l'électricité ! Et une accessibilité pour changer les bouteilles de gaz qui pèsent lourd, près de 30 kg. Une fermeture sécurisée via une clé est prévue.**

Le piège offre en rayonnement de protection d'un dôme de 20 à 30m<sup>2</sup>.

Il peut être judicieux d'en installer 3 ou 4 autour de la zone à protéger, comme barrières. (Plutôt que d'en dissimuler 3 sur l'ensemble de la Ville).

Coupler l'installation du piège avec de la sensibilisation : prévoir des panneaux à fixer à côté du dispositif pour informer les habitant.es et leur rappeler les bonnes pratiques.

**Lieux identifiés par les jeunes :** la piscine, le parc de la Mairie, le stade, un peu partout dans la ville. La gare aussi, ainsi que la future place Docteur Valois actuellement en cours de réfection. Les lieux doivent être utiles à la population.

→ Pertinent de commencer par l'installation de 3 pièges dans un endroit identifié, de faire un bilan au niveau des résultats, des contraintes pour l'entretien et la maintenance des pièges avant de déployer dans d'autres lieux.

→ **En réflexion : prévoir un Plan Pluriannuel d'Investissement pour pouvoir en installer 3 autres par an sur les années à venir si les résultats sont concluants. Projet qui serait soutenu au-delà du mandat actuel des jeunes.**

Comptage des moustiques pris dans les filets possible.

**Contraintes à prendre en compte :**

- Géographiques : pertinence du lieu qui doit être utile au plus grand nombre + lieux de vie du moustique.
- Techniques : accès à l'électricité, fixation au sol, maintenance par les services techniques (changement des cartouches, vérification du fonctionnement, nettoyage des filtres, etc).
- Financières : cout des consommables et des moyens humains + cout pour le volet prévention/sensibilisation (règles de bonne conduite).

**Le prix** d'un piège (grand format) : 1200 euros + 200 euros environ de consommables par mois (bouteilles de Gaz et d'attractif). Tarifs qui seront affinés lors du passage de la commande.

**Pour la suite → Faire un retour à la Boite à Moustique :**

- **Propositions de 3 lieux ou zones où la nuisance est importante.**
- **Préciser la fréquentation du lieu, les horaires ou les moustiques piquent le plus, les conditions d'accès à l'électricité.**

**Voir avec eux les scénarios possibles + affiner le cout total.**

Un grand merci à Marie pour ce partage d'informations et ces échanges !

**➤ Projet fresques devant les écoles :**

Projet né du d'un constat d'insécurité aux abords des écoles. L'idée d'une fresque au sol et sur le mobilier urbain à proximité permettrait d'identifier les lieux et de faire ralentir la circulation dans ces zones. Cela embellirait également ces espaces.

**Contraintes :**

- Financière : le cout envisagé pour une école est de 3000 euros.  
Cout estimé au regard de l'appel à candidature pour la fresque réalisée au niveau du terrain de basket de l'école de Fures.  
Les services techniques de la commune ne sont pas en mesure de réaliser ces œuvres, aussi il faudra faire appel à un prestataire (artistes peintres) dans le cadre d'un appel à candidature.
- Règlementaire : si l'école Floréal et le groupe scolaire de Fures se situent sur des routes communales, l'école Desmoulins est en bordure d'une route départementale. Autorisations nécessaires.
- Urbanistique : les écoles Floréal et Desmoulins se trouvent dans le périmètre de Monuments Historiques, qui impliquent des règles particulières en matière d'urbanisme et de travaux, soumis à la validation des architectes des bâtiments de France.

**Nb** : Devant Desmoulins, possible d'utiliser le mobilier urbain qui appartient à la commune.

Ces contraintes seront intégrées dans le cahier des charges pour l'appel à candidature.

**Question** : quid de la sécurisation des abords du collège, une fresque est-elle possible également ?

→ Travaux de réfection du collège prévu dans 2 ans. Pas pertinent de refaire les abords maintenant sachant que tout va être revu prochainement.

**Proposition :** Faire voter les élèves des écoles concernés pour choisir le visuel final parmi les visuels transmis par les prestataires et sous couvert de la validation par les architectes des bâtiments de France.

**Prochaine rencontre à prévoir en février ou début mars.**

Emmanuelle HEHN  
Chargée de Coopération